

# **ANNEXE III : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE L'ONTARIO**

---



# Section **A** : Introduction

---

La présente annexe décrit les perspectives économiques et financières de l'Ontario.

Le gouvernement est en voie de déposer cinq budgets équilibrés consécutifs d'ici 2009-2010 tout en respectant les engagements qu'il a pris dans le cadre de son programme électoral de 2007 intitulé *Aller de l'avant ensemble*. Il réalisera sa mission malgré le ralentissement prévu de la croissance économique grâce à son approche prudente et disciplinée en matière de planification financière.

La *Section B : Perspectives économiques de l'Ontario* décrit les prévisions actuelles de planification du ministère des Finances et explique leur évolution depuis la publication du budget de l'Ontario de 2007.

La *Section C : Plan financier de l'Ontario* décrit le plan financier à moyen terme du gouvernement pour les exercices 2007-2008 à 2009-2010, et résume la manière dont le gouvernement procédera pour réaliser ses objectifs financiers généraux.

La *Section D : Perspectives de revenus de l'Ontario* décrit les revenus prévus en 2007-2008, les projections actuelles du ministère des Finances pour les exercices 2008-2009 et 2009-2010, l'évolution de ces projections depuis la publication du budget de 2007, ainsi que les risques éventuels pour ces perspectives et les sensibilités qui en découlent.

La *Section E : Perspectives de charges de l'Ontario* décrit les charges prévues pour les exercices 2007-2008 à 2009-2010 et les risques potentiels auxquels sont soumises les perspectives économiques, de même que les sensibilités connexes.

La *Section F : Détails des finances de l'Ontario* présente des graphiques et des tableaux qui contiennent des renseignements utiles sur les finances de la province.